



Saint-Etienne du Rouvray 17 novembre 2011

Patrick VASSALLO,
vice-Président de tempo territorial, élu Saint-Denis (93)

RYTHMES DE VIE , RYTHMES DE LA VILLE

La question de l'articulation des temps renvoie à toute une série de problématiques. De plusieurs ordres :

- Une action, un événement, comment se synchronise-t-il avec une tendance plus longue ? avec le contexte dans lequel il a lieu ? avec les rythmes de celles et ceux qui y participent.
 - Deux exemples : une heure de soutien personnalisé à l'école : à quel moment ? Quelles cohérences avec les autres temps scolaires, les récréations, les capacités de l'enfant, les préférences des adultes....
 - Une incivilité. Quelle réponse immédiate ? Quelle « sanction » éventuelle ? Quand ? (à chaud ?)
- Dans l'organisation d'une journée, comment prend -t-on en compte ou comment subit-on temps de travail, de transports, de récupération, les contingences familiales, les besoins de temps sociaux, avec les collègues, avec l'équipe éducative de l'école de son enfant ?
- Autre ordre de réflexion : comment cela s'articule-t-il dans nos calendriers ? La semaine a ses propres rythmes, ne serait-ce que week-end/jours ouvrés. Les commerces ont les leurs : marché, fermeture le lundi et le dimanche. L'ensemble de l'année est rythmé par des séquences collectives (saisons, jours fériés, vacances), et individuelles (organisation des vacances, évènements familiaux ou amicaux).
- Dans les métropoles notamment, on peut aussi prendre considération les conséquences des mobilités et vérifier ainsi que le plus proche n'est pas toujours ce qu'on croit. (De Paris on est aussi vite rendu au Havre qu'à Casablanca (trajet env. 2h). On arrive à Marseille, plus rapidement qu'à Clermont-Ferrand.
- Autre dimension qu'il nous faut intégrer dans nos réflexions et nos arbitrages, celle des âges. Age de la vie ; étapes « sociales » : la première rentrée scolaire ; le collège ; l'adolescence ; la majorité civique ; l'entrée dans le monde du travail ; le premier emploi pérenne ; la retraite. Mais aussi des étapes moins heureuses mais tout aussi incontournables : l'orientation scolaire ; la formation professionnelle ; l'acquisition d'un logement ; le permis de conduire...

Chacun-e pourra rapporter ces rappels sur les marquages temporels à son propre vécu, à son histoire et aux actions collectives dans lesquelles il est ou a été impliqué.

Deux phénomènes propulsent ces dimensions dans nos priorités : l'accélération des mobilités et les distorsions très importantes que la géographie du réel impose à notre cartographie habituelle ; la dictature de l'immédiateté, de l'urgence.

Mobilités : voir les cartes chronotopiques. (un ou 2 exemples)

Urgence et immédiateté : cf les ouvrages récents de Hartmund Rosa, de Gilles Finchelstein (ou d'autres).

Pour nous, acteurs publics, la question se pose donc d'articuler de bonne manière ces temps de vie, individuels et collectifs, avec les temps de la ville. Surtout quand on a la responsabilité de gérer cette ville.

Les cartes chronotopiques montrent comment le temps structure du territoire, rend proche ce qui est distant, dilue la proximité.

Quelques expériences indiquent quelles conséquences sur la vie même d'une agglomération peuvent avoir des décisions en matière d'horaires (d'une université, d'un centre commercial) ou de transports (fréquence, régularité, intermodalité).

On peut donc à ce stade percevoir quel rôle peut avoir la puissance publique, la collectivité.

Le temps, marqueur social. La ville régulatrice. Quel outil au service de l'intérêt général ? Quand la Ville prend en compte les temps de l'enfant, n'est-ce pas sa mission d'intérêt public, au service de tou-te-s qui est ainsi renforcée ?

Tous nos débats sur la place de la voiture, les circulations douces, la piétonnisation illustrent directement cette question.

Nous sommes là face à des choix. Choix techniques, choix de « publics », arbitrages entre des intérêts divers et parfois divergents (ex. tramway).

Nous avons donc avec tous ces ingrédients à produire de la chose publique, du commun.

Cette heure des choix renvoie donc à des orientations de fond. Quel vivre ensemble ? Quel(s) outil(s) public(s) ? Quelles conditions du rassemblement et du vivre ensemble ? Peut-on satisfaire tout le monde ? Toutes questions qui alimentent de longue date les campagnes municipales et cantonales.

De la même façon, ces arbitrages doivent concilier -autant que faire se peut- besoins des résidents et animation de l'espace public, conditions de travail des salariés et fonctionnaires et service des usagers et administré-e-s, journée des professeurs et semaine des parents (le samedi matin...), Temps -bruyant- des ados et repos des retraités, besoin d'activités et d'entreprises dans les quartiers et tranquillité de ces mêmes quartiers.

Toute cette action publique est complexe. Toute modification a des impacts multiformes, certains visibles, d'autres beaucoup moins. Ainsi, modifier un rythme scolaire suppose une coordination territoriale, mais aussi entre niveaux scolaires (maternelles, primaires, collèges) et de la cohérence avec d'autres acteurs locaux : sportifs, culturels, et autres activités extra scolaires.

Mais on touche aussi à des aspects tout à fait autres : école ou pas le samedi matin : quelles conséquences pour les familles ? Interpellant ainsi des fonctionnements familiaux, de répartition de garde dans des familles recomposées, etc.

Autre complexité : toucher à des horaires, sortir du calendrier et du rythme « habituel » ne peut se réussir sans négociation, sans du gagnant-gagnant. Qui ne réduit pas mais élargit, crée de nouveaux droits. En même temps qu'il (re)crée du lien social.



- **La dictature de l'urgence**

- [Gilles Finchelstein](#)

- Date de Parution : 12/01/2011

- Collection : Essais

- Prix public TTC : 16,90 €

- Code ISBN / EAN : 9782213661810 / hachette : 3626173

- Format (135 x 215)

- Nombre de pages : 240

- Gilles Finchelstein nous entraîne dans un vertigineux voyage au cœur de la dictature de l'urgence.

On y découvre une réalité qui dépasse ce que chacun pressent. Car le culte de la vitesse et de l'instant bouscule toutes les facettes de nos vies personnelles – notre santé, nos repas, nos loisirs – et professionnelles – pression accrue, exigences de rentabilité croissantes. Il pèse aussi sur notre vie publique : les faits divers se traduisent immédiatement en lois, lesquelles sont de plus en plus souvent votées selon une procédure... d'urgence !

Ce nouveau rapport au temps est une des causes les plus profondes de nos maux contemporains. Il place nos sociétés sous tension. Il délégitime le politique. Il risque d'aboutir au sacrifice des générations futures, bien au-delà de la dette ou du réchauffement climatique.

Alors, que faire ? Répondre à la vitesse par la vitesse, comme le président de la République ? S'engager, à l'inverse, sur la voie de la décroissance ? Gilles Finchelstein propose ici une autre voie pour décélérer, retrouver la perspective du temps long et sortir enfin de la dictature de l'urgence.

- [5ème Assises Internationales du Roman à Lyon](#)

L'expérience majeure de la modernité est celle de l'accélération. Nous le savons et l'éprouvons chaque jour : dans la société moderne, « tout devient toujours plus rapide ». Or le temps a longtemps été négligé dans les analyses des sciences sociales sur la modernité au profit des processus de rationalisation ou d'individualisation. C'est pourtant le temps et son accélération qui, aux yeux de Hartmut Rosa, permet de comprendre la dynamique de la modernité.

Pour ce faire, il livre dans cet ouvrage une théorie de l'accélération sociale, susceptible de penser ensemble l'accélération technique (celle des transports, de la communication, etc.), l'accélération du changement social (des styles de vie, des structures familiales, des affiliations politiques et religieuses) et l'accélération du rythme de vie, qui se manifeste par une expérience de stress et de manque de temps. La modernité tardive, à partir des années 1970, connaît une formidable poussée d'accélération dans ces trois dimensions. Au point qu'elle en vient à menacer le projet même de la modernité : dissolution des attentes et des identités, sentiment d'impuissance, « détemporalisation » de l'histoire et de la vie, etc. L'auteur montre que la désynchronisation des évolutions socioéconomiques et la dissolution de l'action politique font peser une grave menace sur la possibilité même du progrès social.

Marx et Engels affirmaient ainsi que le capitalisme contient intrinsèquement une tendance à « dissiper tout ce qui est stable et stagne ». Dans ce livre magistral, Hartmut Rosa prend toute la mesure de cette analyse pour construire une véritable « critique sociale du temps » susceptible de penser ensemble les transformations du temps, les changements sociaux et le devenir de l'individu et de son rapport au monde.

Écoles : la pause méridienne change à la rentrée !

Pour améliorer les conditions d'accueil des enfants à la cantine, la ville de Saint-Denis allonge le temps de repas dans les écoles. **Attention, les horaires de fin de classe, de centre de loisirs et d'études surveillées changent !**

Cette mesure prévoit :

- une pause déjeuner allongée d'une demi-heure, de 11 h 30 à 13 h 20 (au lieu de 12 h 50 aujourd'hui)
- **une fin de classe à 16 h 30 au lieu de 16 heures,**
- pour maintenir le temps d'enseignement actuel après l'école, **l'étude se terminera à 18 heures et le centre de loisirs à 19 heures**

Cette nouvelle organisation permettra :

- aux enfants de **déjeuner dans le calme**. En effet, les effectifs scolaires de la ville sont en constante augmentation et les enfants, de plus en plus nombreux, prennent trop souvent leur repas dans la précipitation. En prolongeant le temps de cantine, deux temps de services successifs pourront être organisés dans des conditions de confort permettant l'éducation nutritionnelle, la socialisation et la détente des enfants.

- d'**améliorer les conditions d'encadrement** en mobilisant, aux côtés des animateurs des antennes jeunesse et des centres de loisirs, des enseignants et des vacataires, les ATSEM qui accompagnent déjà les enfants dans les classes de maternelle. la mise en place d'équipes d'animation plus stables, mieux formées et plus à l'écoute des enfants grâce à une proportion plus importante de personnels connus des enfants.

- de continuer d'**accueillir tous les enfants** qui le souhaitent à la cantine, **sans critère** et en maintenant des **tarifs favorables** aux familles.

À savoir :

Cette mesure s'applique à l'ensemble des groupes scolaires, dès la rentrée 2011. Pour que cette réforme se passe dans les meilleures conditions possibles, la Ville de Saint-Denis travaille avec les professionnels du secteur et les représentants de parents d'élèves depuis mai 2010. Cinq sites pilotes sont donc d'ores et déjà concernés. C'est sur la base de cette première expérience, que la généralisation à l'ensemble des groupes scolaires de la ville s'effectue.